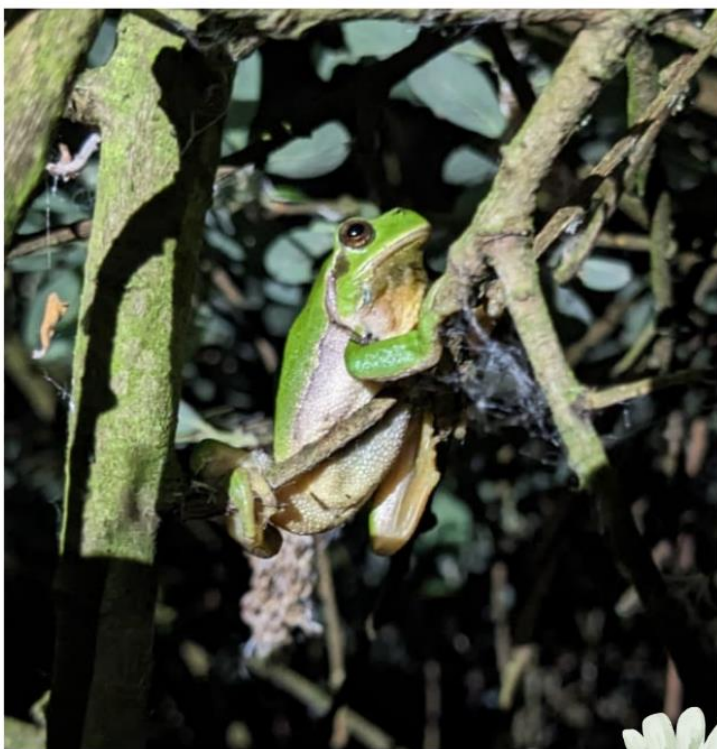


COMMUNE DE  
TRÉOUERGAT



# ATLAS

de la

# BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## **Atlas de la biodiversité communale de Tréouergat - Rapport final**

### **Commanditaire**

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Zone de Kerdrioual – CS 10078

29290 LANRIVOARE

---

### **Partenaire**

Mairie de Tréouergat

1 le Bourg

29290 TRÉOUERGAT

---

### **Coordination**

Chloé Thébault

Chargée de mission Atlas de la biodiversité intercommunal

Direction Opérations, exploitation et transitions

---

### **Réalisation de l'inventaire et rédaction**

Annlise Daniel, Alicia Wolf, Lola Harrouet, Alice Lebricon, Emma Vasseur, Maëlle Gesbert, Eloann Cazeaux, Nolwenn Kervella, Elsa Peter, Clara Guichard, Marie Tigreat, Elise Horeau, Azélie Adam, Nathan Verduron, Maxence Courtine, Noha Cabon, Maxime Dumas, Dorian Demont, Bastien Piniau et Paul Lornet

Étudiants en Master Gestion et Conservation de la Biodiversité (GCBio) - promo 2025-2026

---

### **Correction**

Xavier Dauvergne

Maître de conférences

Laboratoire Géoarchitecture - Territoires-Urbanisation-Biodiversité-Environnement (EA 7462)

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	4
<b>I. Contexte de l'inventaire</b> .....	5
1. Localisation du site d'étude et contexte écologique.....	5
<b>II. Matériel et méthodes</b> .....	6
1. Définition des espèces à enjeux.....	6
2. Définition des habitats à enjeux .....	6
3. Cartographie des habitats .....	6
4. Inventaires faunistiques et floristiques .....	7
<b>III. Bilan de l'inventaire et analyse</b> .....	8
<b>1. Faune</b> .....	8
1.1. Oiseaux.....	8
1.2. Mammifères.....	10
1.3. Amphibiens.....	11
1.4. Odonates .....	11
1.5. Rhopalocères .....	12
1.6. Hétérocères .....	12
1.7. Araignées .....	13
1.8. Autres arthropodes.....	13
1.9. Gastéropodes .....	14
1.10. Poissons .....	14
<b>2. Champignon</b> .....	14
<b>3. Flore</b> .....	14
<b>4. Habitats</b> .....	18
4.1. Cartographie des habitats .....	18
4.2. Description des habitats.....	18
<b>IV. Préconisations de gestion</b> .....	24
<b>V. Conclusion</b> .....	25

## Introduction

### *Pourquoi faire un ABC ?*

Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale (ou intercommunale) est de constituer une aide à la décision pour les communes et les intercommunalités afin de mieux connaître, préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Pour que son contenu soit le plus opérationnel possible, l'ABC doit répondre aux objectifs suivants :

- Apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme).
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.
- Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.

Il est également judicieux d'intégrer les aspects socio-économiques et les tendances évolutives en identifiant les activités locales et leurs impacts positifs et négatifs sur la biodiversité (urbanisation, activités extractives, agricoles, touristiques, etc.). En effet, il importe de prendre en compte la biodiversité dans les activités humaines, les imaginaires (paysages, culture, ...), et qu'il est nécessaire de bien comprendre la biodiversité comme composante des socio-écosystèmes.

### *Qui sommes-nous ?*

Dans le cadre d'une mission, avec la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, les vingt étudiants inscrits en master Biodiversité, Ecologie, Evolution - parcours Gestion et Conservation de la Biodiversité à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) à Brest - ont été mobilisés pour mener un atlas de la biodiversité communale. Cette mission s'inscrit dans une démarche pédagogique et scientifique visant à renforcer les connaissances naturalistes sur le territoire, tout en formant les étudiants aux méthodes d'inventaire et d'analyse écologique sur le terrain.

## I. Contexte de l'inventaire

### 1. Localisation du site d'étude et contexte écologique

D'une superficie de près de 610 hectares, soit 6,10 km<sup>2</sup>, la commune bretonne de Tréouergat est située dans le département du Finistère, au nord-ouest de la région Bretagne, à une vingtaine de kilomètres de Brest. Le territoire, au relief légèrement vallonné, appartient au plateau du Léon et se caractérise par un bocage encore relativement bien conservé, alternant prairies humides, haies et cultures. L'urbanisation y est limitée et l'habitat dispersé, typique des paysages ruraux bretons. La commune compte un peu plus de 325 habitants et fait partie de la communauté de communes du Pays d'Iroise.

La commune de Tréouergat présente plusieurs atouts pour accueillir une faune et une flore variées. La diversité des milieux, bien que modérée, offre une mosaïque d'habitats complémentaires ainsi que des enjeux de conservation. Les saulaies, prairies humides à joncs, prairies sèches dominées par les poacées, ainsi que les boisements de chêne, de hêtre ou de pin, constituent autant de refuges pour des espèces inféodées à ces milieux. Les ripisylves bordant les petits cours d'eau, notamment le Traon Bouzar, jouent un rôle écologique important, tout comme les mares et l'étang, favorables à une biodiversité aquatique et amphibie. Les jardins et les zones bâties, s'ils sont gérés de manière adaptée, peuvent également accueillir une biodiversité non négligeable. À l'inverse, les surfaces cultivées, souvent intensives et peu structurées écologiquement, présentent un intérêt plus limité. Dans ce contexte, les milieux humides et les éléments bocagers apparaissent comme des zones clés pour la préservation de la biodiversité locale.

#### *États des connaissances*

Les données disponibles sur la commune de Tréouergat sont très faibles ; en effet elle fait partie des communes de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise qui totalisent le moins d'observations, avec un nombre inférieur à 2500. Ces données proviennent du GRETIA, de Bretagne Vivante, du Groupe Mammalogique Breton et de Faune Bretagne, et sont fournies par des observateurs ou groupes d'observateurs indépendants.

L'Atlas de Biodiversité Intercommunal de la communauté de communes du Pays d'Iroise a tout de même permis de recueillir 337 données floristiques sur la commune, et a également permis la production d'une cartographie de l'occupation des sols de la commune.

L'état des connaissances de la commune de Tréouergat est donc minime, impliquant donc la nécessité de recueillir un maximum de données, tous taxons confondus, afin de pouvoir mieux connaître le patrimoine naturel de ce territoire.

## II. Matériel et méthodes

### 1. Définition des espèces à enjeux

Le statut des espèces est indiqué, notamment lorsque celles-ci sont inscrites sur les listes d'espèces protégées en France, sur les Annexes de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat-Faune-Flore, sur les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) en Bretagne. La catégorie des espèces sur les listes rouges Nationales et Régionales (Bretagne) est également précisée. Également, leur potentielle inscription sur les listes d'espèces exotiques envahissantes au niveau National est notifiée.

Les espèces à enjeux sont : les espèces protégées au niveau National, les espèces déterminantes ZNIEFF en Bretagne, les espèces inscrites sur les annexes des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux et les espèces classées sur les listes rouges régionales comme étant "En danger critique d'extinction" (CR), "En danger" (EN), "Vulnérable" (VU) et "Quasi-menacée (NT).

Une cartographie de la localisation des espèces patrimoniales a été réalisée à partir de la liste des espèces à enjeux. Les espèces sont définies comme patrimoniales en fonction de critères différents selon les taxons :

- Oiseaux : espèces Quasi-menacée (NT) ou Vulnérable (VU) ou En danger (EN) ou En danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne ET Quasi-menacée (NT) ou Vulnérable (VU) ou En danger (EN) ou En danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs national
- Mammifères : espèces protégés au niveau national
- Amphibiens : espèces figurants à l'Annexe IV de la Directive Habitat
- Arthropodes : espèces figurants à l'Annexe II de la Directive Habitat

### 2. Définition des habitats à enjeux

Un habitat à enjeu structure la biodiversité, offrant des conditions favorables aux différentes espèces, floristique comme faunistique. Ils assurent des fonctions écologiques clés telles que le stockage du carbone, la recharge de la nappe phréatique... Leur dégradation ou leur disparition entraînerait un déséquilibre écologique important, affectant l'ensemble des chaînes trophiques et des interactions. Il s'agit d'habitats rares, menacés à l'échelle régionale ou nationale et riche en biodiversité. Ici, ces habitats sont essentiellement des zones humides, des sous-bois ou des prairies humides.

### 3. Cartographie des habitats

La cartographie des habitats a été effectuée à partir d'une observation directe sur le terrain, l'ensemble des zones a été parcouru à pied afin d'identifier les différents types d'habitats présents. Chaque habitat homogène, défini sur la base de critères floristiques, structuraux et écologiques, a été délimité. Leur position a été relevée directement sur le terrain à l'aide de l'application QField. Chaque habitat identifié a été associé à un habitat de référence EUNIS (European Nature Information System), assurant une standardisation conforme à la typologie écologique européenne. Les données ont été synchronisées avec le logiciel QGIS où les polygones ont pu être ajustés. Les données sont présentées sous forme d'un tableau avec une description pour chaque habitat : pourcentage de recouvrement, surface de recouvrement, code Eunis.

#### 4. Inventaires faunistiques et floristiques

L'inventaire de la faune et de la flore a été réalisé par un total de 20 observateurs sur la commune, réparties en différentes équipes sur le terrain. La zone d'étude a été divisée en mailles régulières de 250 mètres de côté afin de structurer l'échantillonnage du territoire (Figure 1). Chaque maille a constitué une entité de prospection, permettant une couverture homogène. L'ensemble des taxons faune-flore confondus a été pris en compte lors des relevés. Pour ce faire, un large éventail de matériel d'observation et de collecte a été utilisé, adapté à chaque taxon. Les observations ont été réalisées pendant la période printanière. L'ensemble des espèces observées a été noté sur QField et répertorié en fonction de la maille. Au total, 12 taxons ont fait l'objet d'observations et d'identifications :



Figure 1 : Territoire de Tréouergat divisé en mailles régulières

	Méthode
<b>Oiseaux</b>	Observation directe terrestre diurne, identification par écoute directe
<b>Mammifères</b>	Examen direct des traces ou indices de présence, identification via piège photographique
<b>Poissons</b>	Observation directe terrestre diurne
<b>Flore / Champignons</b>	Observation directe terrestre diurne ; examen visuel sous loupe ou microscope
<b>Chiroptères</b>	Examen auditif avec transformation électronique
<b>Odonates</b>	Capture directe, observation directe terrestre diurne, examen visuel sous loupe ou microscope
<b>Rhopalocères</b>	
<b>Hétérocères</b>	
<b>Araignées</b>	
<b>Gastéropodes</b>	
<b>Autres arthropodes</b>	
<b>Amphibiens</b>	Observation directe terrestre diurne, identification par écoute directe ; pose d'Amphicapt

Figure 2 : Description des méthodes d'échantillonnage utilisées selon les taxons

En dehors des observations de terrain, des échantillons ont été collectés puis identifiés à l'aide de flores et de clés de déterminations spécialisées pour chacun des taxons.

### III. Bilan de l'inventaire et analyse

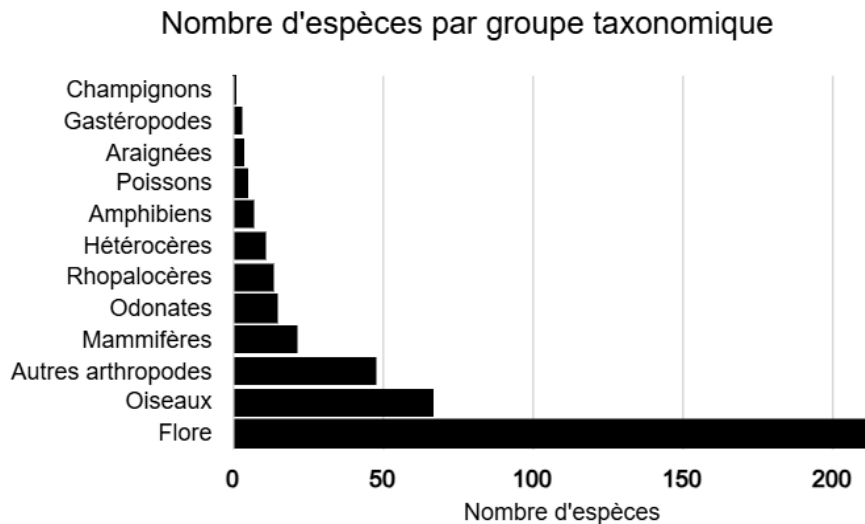


Figure 3 : Nombre d'espèces par groupe taxonomique

La flore constitue le groupe le plus riche en espèces au sein de cet ABC, avec un total de 212 espèces recensées. Cette diversité floristique élevée reflète la variété d'habitats présents sur le site. Les oiseaux comptent 67 espèces observées. Les autres groupes faunistiques présentent des effectifs moindres : 48 espèces d'arthropodes divers, 22 mammifères, 15 odonates, 14 rhopalocères (papillon de jour), 11 hétérocères (papillons de nuit), 7 amphibiens et 4 espèces d'araignées. Il est important de noter que le nombre d'espèces relevées ici n'est pas représentatif de la diversité globale, puisque les relevés dépendent de l'effort d'échantillonnage. Par exemple, peu d'inventaires concernant les arthropodes ont été réalisés, la période d'échantillonnage n'étant pas optimale, ce qui explique la faible abondance d'arthropodes dans les résultats. Par ailleurs, malgré des prospections ciblées effectuées à l'aide d'outils adéquats (plaques reptiles), aucun reptile n'a été observé sur la commune durant nos travaux : en effet il est recommandé pour ce protocole de laisser les plaques sur une période bien plus longue, ce qui peut expliquer ici aussi l'absence de données.

#### 1. Faune

##### 1.1. Oiseaux

67 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur la commune de Tréouergat, représentant 18% des données totales. Parmi elles, 62 sont inscrites sur la liste rouge des espèces nicheuses de Bretagne : 7 espèces sont classées en tant que "Vulnérable" (VU), 2 en tant que "En danger" (EN), et 1 en tant que "Quasi-menacée" (NT). Au niveau national, 8 sont classées en tant que "Vulnérable", 12 en tant que "Quasi-menacée", et 1 en tant que "Danger critique d'extinction" (CR) : la **Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*). 12 sont des espèces déterminantes ZNIEFF, et 20 sont listées sous les annexes I, II ou III de la Directive Oiseaux.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Déterminant ZNIEFF (Bretagne)	Directive oiseaux	Liste rouge	
					Nationale	Bretagne
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			Annexe II	NT	VU
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Protégé			LC	LC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Protégé			LC	LC
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Protégé	Oui	Annexe II	NT	VU
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Protégé			LC	LC
Troglodyte mig	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Protégé			LC	LC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Protégé			NT	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Protégé			LC	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Protégé			LC	LC
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			Annexe II et III	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Protégé			LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Protégé			LC	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			Annexe II et III	LC	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			Annexe II	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			Annexe II	LC	LC
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Protégé			LC	LC
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Protégé	Oui		LC	LC
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Protégé		Annexe II	LC	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Protégé			LC	VU
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Protégé			LC	LC
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Protégé			LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Protégé			VU	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Protégé			LC	LC
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>		Oui	Annexe II et III	CR	NE
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Protégé			LC	LC
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Protégé	Oui	Annexe II	LC	VU
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Protégé	Oui		LC	LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Protégé			LC	LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			Annexe II	LC	LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			Annexe II	LC	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Protégé			LC	LC
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Protégé			NT	NE
Linotte mélodieuse	<i>Linaría caanabina</i>	Protégé			VU	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Protégé	Oui	Annexe I	LC	NE
Geai des chênes	<i>Gamulus glandarius</i>			Annexe II	LC	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Protégé			LC	LC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Protégé			LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			Annexe II	LC	LC
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Protégé			LC	LC
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Protégé			NT	LC
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrhula pyrthula</i>	Protégé			VU	NT
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Protégé			VU	VU
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Protégé			LC	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			Annexe II	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Protégé			VU	LC
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>				LC	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			Annexe II et III	LC	LC
Étoumeau sansonnet	<i>Stumus vulgaris</i>			Annexe II	LC	LC
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Protégé			NT	LC
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Protégé			VU	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Protégé			NT	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Protégé			NT	LC
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Protégé		Annexe II	LC	LC
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Protégé			NT	VU
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Protégé		Annexe I	VU	LC
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Protégé	Oui		NT	VU
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			Annexe II	LC	LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Protégé	Oui		LC	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Protégé			NT	LC
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Protégé	Oui	Annexe I	LC	EN
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Protégé			VU	EN
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Protégé	Oui		NT	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Protégé	Oui		LC	LC
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Protégé	Oui		LC	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Protégé			NT	LC
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Protégé			LC	LC
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Protégé			LC	LC

## 1.2. Mammifères

22 espèces de mammifères ont été rencontrés sur la zone d'étude, dont 11 sont protégées au niveau national : le **Campagnol amphibie** (*Arvicola sapidus*), l'**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*), la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*), ainsi que les 8 espèces de chiroptères répertoriées. 7 sont déterminantes ZNIEFF, 10 sont inscrites sur les annexes II, IV et V de la directive Habitat et une espèce est classée en tant qu'espèce exotique envahissante (EEE), le ragondin (*Myocastor coypus*). Au niveau national, 3 espèces sont classées "Vulnérable" (VU) : la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*), la **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) et la **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*). Tandis qu'au niveau régional, le Grand rhinolophe est classé "En danger" (EN), et 3 espèces sont classées "Vulnérable" (VU) : la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*), le **Grand murin** (*Myotis myotis*) et la **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Déterminant ZNIEFF (Bretagne)	Directive Habitat	Liste rouge		EEE (national)
					Nationale	Régionale	
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>				LC	LC	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>		Oui		LC	LC	
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>				LC	LC	
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>				LC	LC	
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Protégé	Oui		LC	LC	
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Protégé	Oui	Annexes II et IV	LC	LC	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Protégé	Oui		NT	NT	
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>				LC	LC	
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>				LC	LC	
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>				NA	NA	Oui
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				LC	LC	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>				LC	LC	
Martre des pins	<i>Martes martes</i>			Annexe V	LC	LC	
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>				LC	LC	
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Protégé	Oui	Annexe II et IV	LC	NT	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Protégé		Annexe IV	LC	LC	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Protégé		Annexe IV	NT	LC	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Protégé		Annexe IV	NT	LC	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Protégé		Annexe IV	LC	LC	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Protégé	Oui	Annexe II et IV	LC	NT	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Protégé		Annexe IV	LC	LC	
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Protégé	Oui	Annexe II et IV	LC	EN	

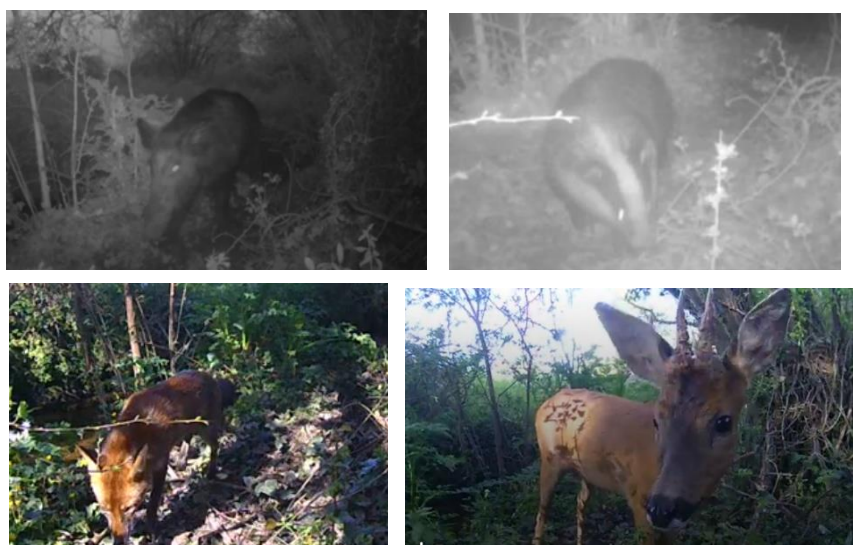


Figure 4 : Photographies de Sanglier, Blaireau, Renard roux et Chevreuil via piège photographique

### 1.3. Amphibiens

Sept espèces d'amphibiens ont été recensées sur la commune, toutes bénéficiant d'une protection au niveau national. Parmi elles, *Rana temporaria*, *Pelophylax kl. esculentus* et *Rana dalmatina* sont inscrites à la Directive Habitats-Faune-Flore. *Rana temporaria* est la seule espèce d'amphibien à être classée en catégorie "quasi-menacée" sur la liste rouge de Bretagne. *Pelophylax kl. esculentus* est classé dans la catégorie "Quasi-menacée" au niveau national, mais ne figure pas dans le classement de la liste rouge de Bretagne pour données insuffisantes.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Déterminant ZNIEFF (Bretagne)	Directive habitat	Liste rouge	
					Nationale	Régionale
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Oui		Annexe V	LC	NT
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	Oui		Annexe V	NT	DD
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Oui			LC	LC
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Oui			NE	LC
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Oui			LC	LC
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Oui		Annexe IV	LC	LC
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Oui	Oui	Annexe IV	NT	LC

### 1.4. Odonates

Un total de 15 espèces d'Odonates a été recensé, comprenant à la fois des Anisoptères (libellules) et des Zygoptères (demoiselles). Parmi elles, une seule espèce, *Coenagrion mercuriale* (l'Agrion de Mercure), bénéficie d'une protection nationale, inscrite à l'Annexe II de la directive Habitats, et est considérée comme espèce déterminante ZNIEFF. Elle est également classée NT (Quasi menacée) à l'échelle régionale. Aucune autre espèce de la liste n'est actuellement concernée par une mesure de protection spécifique ou un statut de menace.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	Déterminant ZNIEFF (Bretagne)	Directive Habitat	Liste rouge	
					Nationale	Régionale
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>				LC	LC
Libellule à quatre tâches	<i>Libellula quadrimaculata</i>				LC	LC
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>				LC	LC
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>				LC	LC
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>				LC	LC
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrhosoma nymphula</i>				LC	LC
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>				LC	LC
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>				LC	LC
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>				LC	LC
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>				LC	LC
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Oui	Oui	Annexe II	LC	NT
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>				LC	LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>				LC	LC
Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>				LC	LC
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>				LC	LC

## 1.5. Rhopalocères

Tous présents sur la liste rouge nationale et régionale en préoccupation mineure, 14 Rhopalocères ont été recensés. Aucune de ces espèces ne bénéficie de protection spécifique ou d'un statut de menace.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge	
		Nationale	Régionale
Azurée des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC	LC
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	LC	LC
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	LC	LC
Aurore	<i>Anthocaris cardamines</i>	LC	LC
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	LC
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	LC
Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC	LC
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	LC
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	LC
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	LC
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	LC	LC
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC

## 1.6. Hétérocères

Un total de 11 espèces d'Hétérocères a été recensé. Aucune de ces espèces n'est actuellement évaluée dans les listes rouges nationales ou régionales toutes étant classées NE (Non Évalué), ne disposent à ce jour d'aucun statut de menace ou de protection.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge	
		Nationale	Régionale
Ecaille fermière	<i>Arctia villica</i>	NE	NE
	<i>Odontocerum albicorne</i>	NE	NE
Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i>	NE	NE
Bordure entrecoupée	<i>Lomaspilis marginata</i>	NE	NE
Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i>	NE	NE
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	NE	NE
Ptérophore blanc	<i>Pterophorus pentadactylus</i>	NE	NE
Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	NE	NE
Bombyx du Chêne	<i>Lasiocampa quercus</i>	NE	NE
Buveuse	<i>Euthrix potatoria</i>	NE	NE
Livrée des arbres	<i>Malacosoma neustria</i>	NE	NE

## 1.7. Araignées

Un total de 4 espèces d'araignées a été recensé lors de l'inventaire, appartenant à différentes familles. Toutes ces espèces sont classées LC (Préoccupation mineure) à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, elles sont toutes notées NE (Non évaluées).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge	
		Nationale	Régionale
Argiope frelon	<i>Argiope bruennichi</i>	LC	NE
Dolomède des marais	<i>Dolomedes fimbriatus</i>	LC	NE
	<i>Pardosa nigriceps</i>	LC	NE
Pisaure admirable	<i>Pisaura mirabilis</i>	LC	NE

## 1.8. Autres arthropodes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive habitat	Liste rouge	
			Nationale	Régionale
Cul-doré	<i>Sphrageidus similis</i>		NE	NE
Coccinelle à 16 points	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>		NE	NE
Syrphe à long nez des champs	<i>Rhingia campestris</i>		NE	NE
Guêpe germanique	<i>Vespa germanica</i>		NE	NE
Grand crache-sang	<i>Timarcha tenebricosa</i>		NE	NE
Fourmi toute brune	<i>Formica fusca</i>		NE	NE
	<i>Lasius platythorax</i>		NE	NE
Fourmi noire des jardins	<i>Lasius niger</i>		NE	NE
	<i>Melanostoma scalare</i>		NE	NE
Frelon à pattes jaune	<i>Vespa velutina</i>		NE	NE
Méloé printanier	<i>Meloe proscarabeus proscarabeus</i>		NE	NE
Gerris lacustre	<i>Gerris lacustris</i>		NE	NE
Géotrupe des bois	<i>Anoplotrupes stercosorus</i>		NE	NE
Téléphore de campagne	<i>Cantharis rustica</i>		NE	NE
Coccinelle à dix points	<i>Adalia decempunctata</i>		NE	NE
Oedemère noble	<i>Oedemera nobilis</i>		NE	NE
	<i>Helophilus pendulus</i>		NE	NE
Fourmi rongeur-bois	<i>Camponotus ligniperda</i>		NE	NE
Eristale gluant	<i>Eristalis tenax</i>		NE	NE
Cétoine grise	<i>Oxythyrea funesta</i>		NE	NE
	<i>Platambus maculatus</i>		NE	NE
	<i>Myrmica ruginodis</i>		NE	NE
Cloporte rugueux	<i>Leistus spinibarbis</i>		NE	NE
	<i>Porcellio scaber</i>		NE	NE
	<i>Eristalis pertinax</i>		NE	NE
Eristale opiniâtre	<i>Amara communis</i>		NE	NE
	<i>Apion frumentarium</i>		NE	NE
	<i>Asaphidion flavipes</i>		NE	NE
Cercopie sanguin	<i>Cercopis vulnerata</i>		NE	NE
	<i>Poecilus cupreus</i>		NE	NE
Thentredo vespa	<i>Thentredo vespa</i>		NE	NE
Carabe granuleux	<i>Carabus granulatus</i>		NE	NE
Guêpe poliste	<i>Polistes dominula</i>		NE	NE
Frelon européen	<i>Vespa crabro</i>		NE	NE
Clyte bélier	<i>Clytus arietis</i>		NE	NE
Corée marginée	<i>Coreus marginatus</i>		NE	NE
Meligramma cingulatum	<i>Meligramma cingulatum</i>		NE	NE
Bembidion mannerheimii	<i>Bembidion mannerheimii</i>		NE	NE
Brachyptera sp.	Brachyptera sp.		NE	NE
<i>Leuctra geniculata</i>	<i>Leuctra geniculata</i>		NE	NE
Centroptilum sp.	Centroptilum sp.		NE	NE
Dryops sp.	Dryops sp.		NE	NE
Téléphore maison	<i>Cantharis fusca</i>		NE	NE
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Annexe II	NE	NE
Sialis de la vase	<i>Sialis lutaria</i>		NE	NE
Leptis bécasse	<i>Rhagio scolopaceus</i>		NE	NE
Punaise arlequin	<i>Graphosoma italicum</i>		NE	NE
Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>		NE	NE

## 1.9. Gastéropodes

Trois espèces de gastéropodes ont été recensées. Parmi elles, *Cepaea nemoralis* et *Comu aspersum* sont classés en préoccupation mineure nationalement mais ne sont pas inscrites régionalement. *Potamopyrgus antipodarum* n'est quant à lui pas évalué, ni régionalement ni nationalement mais est classé en tant qu'espèce exotique envahissante.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge		EEE (national)
		Nationale	Régionale	
Escargot des haies, des jardins, des bois	<i>Cepaea nemoralis</i>	LC		
Hydrobie des antipodes	<i>Potamopyrgus antipodarum</i>	NE	NE	Oui
Escargot petit-gris	<i>Comu aspersum</i>	LC	NE	

## 1.10. Poissons

Cinq espèces de poissons ont été recensées. Parmi elles, l'**Anguille d'Europe** (*Anguilla anguilla*) est classée "En danger critique d'extinction" (CR) sur la liste rouge nationale et régionale. 3 espèces sont classées "Préoccupation mineure" (LC), et le **Gardon** (*Rutilus rutilus*) n'est pas évalué.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Déterminant ZNIEFF (Bretagne)	Directive habitat	Liste rouge	
				Nationale	Régionale
Truite fario	<i>Salmo trutta</i>	Oui	Annexe II	LC	LC
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>			LC	LC
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>				NE
Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	Oui		CR	CR
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>			LC	LC

## 2. Champignon

Le seul champignon recensé est Fleur de tan (*Fuligo septica*). Celui-ci n'est pas évalué sur la liste nationale et régionale.

## 3. Flore

La flore, représentant la majorité des données, est représentée par 212 espèces, et représente environ 57% des données totales. Aucune espèce n'est protégée au niveau national ni déterminante ZNIEFF. 7 espèces sont considérées comme des espèces exotiques envahissantes (EEE) : l'Ail triquètre (*Allium triquetrum*), le Laurier palme (*Prunus laurocerasus*), la Vergerette à fleurs nombreuses (*Erigeron floribundus*), la Gunnera des teinturiers (*Gunnera tinctoria*), la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) ainsi que le Rhododendron du Pont (*Rhododendron ponticum*).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EEE (national)
Ail triquètre	<i>Allium triquetrum</i>	Oui
Gunnéra des teinturiers	<i>Gunnera tinctoria</i>	Oui
Laurier palme	<i>Prunus laurocerasus</i>	Oui
Myriophylle du Brésil	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Oui
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Oui
Rhododendron du Pont	<i>Rhododendron ponticum</i>	Oui
Vergerette à fleurs nombreuses	<i>Erigeron floribundus</i>	Oui
Pâquerette des murailles	<i>Erigeron karvinskianus</i>	Potentiellement

Figure 5 : Liste des espèces exotiques envahissantes

Arbres	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur L.</i>
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>
Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>
Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>
Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>
Peuplier grisard	<i>Populus x canescens</i>
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Sapin blanc	<i>Abies alba</i>
Saule blanc	<i>Salix alba</i>
Saule pleureur	<i>Salix babylonica</i>
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>

Figure 6 : Liste des espèces d'arbres

Plante grimpante	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>
Dioscorée commune	<i>Dioscorea communis</i>
Vigne	<i>Vitis vinifera</i>
Fougère	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>
Prêle des marais	<i>Equisetum palustre</i>
Polypode commun	<i>Polypodium vulgare</i>
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>
Fougère aigle	<i>Dryopteris filix-mas</i>
Fougère femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>
Fougère mâle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Doradille noire	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>
Blechnes en épi	<i>Struthiopteris spicant</i>

Figure 7 : Liste des espèces de fougères et de plantes grimpantes

Mousse	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Polytrichum commune	<i>Polytrichum commune</i>
	<i>Sphagnum angustifolium</i>
	<i>Sphagnum rubellum</i>
Arbuste/Arbrisseau	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
Aucuba du japon	<i>Aucuba japonica</i>
Genet à balai	<i>Cytisus scoparius</i>
Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>
Laurier palme	<i>Prunus laurocerasus</i>
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>
Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>
Rhododendron du Por	<i>Rhododendron ponticum</i>
Ronce	<i>Rubus sp.</i>
Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>
Saule hasté	<i>Salix hastata</i>
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>
Saule rampant	<i>Salix repens</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra L.</i>
Tamaris commun	<i>Tamarix gallica</i>

Figure 8 : Liste d'espèces de mousses/sphaignes et d'arbres/arbrisseaux

Herbacées	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Ache faux cresson	<i>Helosciadium nodiflorum</i>
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium L.</i>
Ail triquètre	<i>Allium triquetrum</i>
Anémone des bois	<i>Anemone nemorosa</i>
Angélique des bois	<i>Angelica sylvestris</i>
Arabette de Thalius	<i>Arabidopsis thaliana</i>
Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>
Arum tacheté	<i>Arum maculatum</i>
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>
Berce commune	<i>Heraclium sphondylium</i>
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>
Brome cathartique	<i>Ceratocloa cathartica</i>
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>
Callitriche des eaux stagn	<i>Callitriche stagnalis</i>
Camomille noble	<i>Chamaemelum nobile</i>
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>
Cardamine des bois	<i>Cardamine flexuosa</i>
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>
Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>
Céraiste des sources	<i>Cerastium fontanum</i>
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i>
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>
Compagnon rouge	<i>Silene dioica</i>
Conopode dénudé	<i>Conopodium majus</i>
Consoude bulbeuse	<i>Symphytum bulbosum</i>
Cymbalaire des murs	<i>Cymbalaria muralis</i>
Cynosure crételle	<i>Cynosurus cristatus</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Dactylorhize maculé	<i>Dactylorhiza maculata</i>
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>
Dorine à feuilles opposées	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
Epilobe à tige carrée	<i>Epilobium tetragonum</i>
Ers à quatre graines	<i>Ervum tetraspermum</i>
Euphorbe des jardins	<i>Euphorbia peplus</i>

Herbacées	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Euphorbe réveil matin	<i>Euphorbia helioscopia</i>
Ficaire printanière	<i>Ficaria verna</i>
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>
Fumeterre grimpanche	<i>Fumaria muralis</i>
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>
Géranium à feuilles déco	<i>Geranium dissectum</i>
Géranium à feuilles rond	<i>Geranium rotundifolium</i>
Géranium fluët	<i>Geranium pusillum</i>
Géranium herbe-à-Rober	<i>Geranium robertianum</i>
Géranium mou	<i>Geranium molle</i>
Géranium musqué	<i>Erodium moschatum</i>
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i>
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>
Gléchome lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>
Grand plantain	<i>Plantago major</i>
Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>
Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>
Grande pervenche	<i>Vinca major</i>
Gunnéra des teinturiers	<i>Gunnera tinctoria</i>
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
Iris jaune	<i>Iris pseudacorus</i>
Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>
Jonc ténu	<i>Juncus tenuis</i>
Jonquille des bois	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>
Laîche à épis pendants	<i>Carex pendula</i>
Laîche étoilée	<i>Carex echinata</i>
Laîche paniculée	<i>Carex paniculata</i>
Laiteron épineux	<i>Sonchus asper</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Lamier argenté	<i>Lamium galeobdolon subsp. argentatum</i>
Lamier hybride	<i>Lamium hybridum</i>
Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>
Linaire rampante	<i>Linaria repens</i>
Liondent des rochers	<i>Leontodon saxatilis</i>
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>

Herbacées	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Lotier pédonculé	<i>Lotus pedunculatus</i>
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>
Luzule multiflore	<i>Luzula multiflora</i>
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>
Lysimaque délicate	<i>Lysimachia fenella</i>
Mâche doucette	<i>Valerianella locusta</i>
Mélisse officinale	<i>Melissa officinalis</i>
Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha x rotundifolia</i>
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>
Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum tetrapterum</i>
Millepertuis androsème	<i>Hypericum androsaemum</i>
Millepertuis des marais	<i>Hypericum elodes</i>
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>
Myosotis des bois	<i>Myosotis sylvatica</i>
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>
Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>
Myosotis discoloré	<i>Myosotis discolor</i>
Myriophylle du Brésil	<i>Myriophyllum aquaticum</i>
Nombri-de-Vénus	<i>Umbilicus rupestris</i>
Oenanthe safranée	<i>Oenanthe crocata</i>
Orpin d'Angleterre	<i>Sedum anglicum</i>
Ortie à crapauds	<i>Stachys sylvatica</i>
Oxalis articulée	<i>Oxalis articulata</i>
Oxalis corniculé	<i>Oxalis corniculata</i>
Pain-de-coucou	<i>Oxalis acetosella</i>
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>
Pâquerette des murailles	<i>Erigeron karvinskianus</i>
Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i>
Persicaire amphibie	<i>Persicaria amphibia</i>
Pervenche mineure	<i>Vinca minor</i>
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>
Pissenlit commun	<i>Taraxacum officinale</i>
Pissenlit dent-de-lion	<i>Taraxacum campyloides</i>
Plantain corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Potamot à feuille de renouée	<i>Potamogeton polygonifolius</i>

Herbacées	
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Potentille ansérine	<i>Argentina anserina</i>
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Primevère commune	<i>Primula vulgaris</i>
Ray-grass d'Italie	<i>Lolium multiflorum</i>
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>
Renoncule de Lenormand	<i>Ranunculus acris</i>
Renoncule flamette	<i>Ranunculus flammula</i>
Renoncule lierre	<i>Ranunculus hederaceus</i>
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>
Sabline rouge	<i>Spergularia rubra</i>
Sauge des bois	<i>Teucrium scorodonia</i>
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>
Sisymbre officinal	<i>Sisymbrium officinale</i>
Spargoute des champs	<i>Spergula arvensis</i>
Stellaire alsine	<i>Stellaria alsine</i>
Stellaire des marais	<i>Stellaria palustris</i>
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>
Stellaire holostée	<i>Rabellera holostea</i>
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>
Trèfle hybride	<i>Trifolium hybridum</i>
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>
Vergerette à fleurs nombreuses	<i>Erigeron floribundus</i>
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia L.</i>
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>
Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>
Véronique brillante	<i>Veronica polita</i>
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>
Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>
Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>
Violette des chiens	<i>Viola canina</i>
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>
Vulpin genouillé	<i>Alopecurus geniculatus</i>

Figure 9 : Liste d'espèces de plantes herbacées

## 4. Habitats

### 4.1. Cartographie des habitats

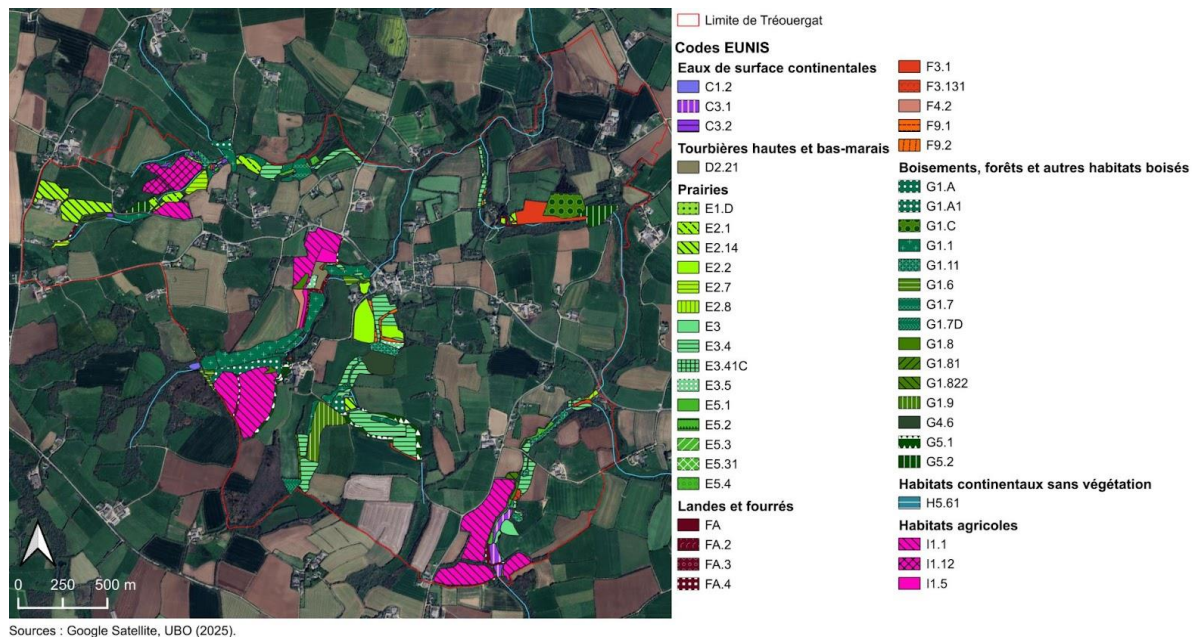


Figure 10 : Cartographie des habitats selon les codes EUNIS

### 4.2. Description des habitats

#### C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents

Lacs et mares dont les eaux sont relativement riches en nutriments (azote et phosphore) et en bases dissoutes (pH souvent de 6-7). Nombre de lacs et d'étangs planitiaires non pollués sont naturellement mésotrophes. Ils hébergent des tapis épais de macrophytes, absents des eaux polluées.

#### C3.1 Formations à héliophytes riches en espèces

Végétation des bordures de lacs, rivières et ruisseaux, composées d'un mélange d'espèces.

#### C3.2 Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux

Peuplements de végétation haute en bordure des lacs (y compris les lacs saumâtres), des rivières et des ruisseaux, généralement pauvres en espèces et souvent mono-spécifiques. Elles peuvent comprendre des peuplements de *Carex spp.*, *Cladium mariscus*, *Equisetum fluviatile*, *Glyceria maxima*, *Hippuris vulgaris*, *Phragmites australis*, *Sagittaria sagittifolia*, *Schoenoplectus spp.*, *Sparganium spp.* et *Typha spp.*

#### D2.21 Bas-marais à *Eriophorum scheuchzeri*

Gazons de *Eriophorum scheuchzeri* des bas-marais boréaux du domaine paléarctique et des rives lacustres acides des Alpes et des Carpates orientales.

## **E1.D Pelouse xériques non exploitées**

Pelouses xériques non fauchées ou pâturées actuellement.

## **E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage**

Pâturages mésotrophes régulièrement pâturés d'Europe, fertilisés et sur sols bien drainés.

## **E2.14 Prairies inondables planitiaires riches en espèces**

## **E2.2 Prairies de fauche de basses et moyennes altitudes**

Prairies de fauche mésotrophes des basses altitudes d'Europe, fertilisées et bien drainées.

## **E2.7 Prairies mésiques non gérées**

Prairies mésiques qui ne sont pas fauchées ou utilisées pour le pâturage.

## **E2.8 Pelouses mésophiles piétinées à espèces annuelles**

Formations végétales basses à annuelles sur des emplacements mésophiles piétinés.

## **E3 Prairies humides et prairies humides saisonnières**

Prairies humides et communautés de grandes herbacées non améliorées ou légèrement améliorées des zones boréale, némorale, humide chaude et tempérée, steppique et méditerranéenne.

## **E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses**

Prairies humides eutrophes et mésotrophes et prairies inondées des zones boréale et némorale, dominées par des graminées *Poaceae*, des Joncs *Juncus spp.* ou le Scirpe des bois *Scirpus sylvaticus*.

### **E3.41C Prairie à Cirse des marais**

Prairies humides subatlantiques des berges de ruisseaux et des pentes gorgées d'eau des collines et basses montagnes granitiques et cristallines de l'Europe moyenne soumises à des climats pluvieux. Elles sont surtout caractéristiques des massifs hercyniens orientaux et des Préalpes septentrionales, réparties à l'ouest jusqu'aux massifs hercyniens de l'Europe occidentale subatlantique, dominées par *Cirsium palustre*, accompagné par *Angelica sylvestris* à plus faible altitude, par *Polygonum bistorta* à des altitudes plus élevées.

### **E3.5 Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses**

Prairies sur sols humides, pauvres en nutriments, souvent tourbeux, des zones boréale, némorale et steppique. Cette unité comprend les prairies drues acidoclines dominées par *Molinia caerulea* et les prairies humides plus rases, apparentées à des landes, avec *Juncus squarrosus*, *Nardus stricta* et *Scirpus cespitosus*.

## **E5.1 Végétations herbacées anthropiques**

Peuplements herbacés se développant sur des terrains en déprise urbaine ou agricole, sur des terrains qui ont été repris sur les réseaux des transports ou sur des terrains qui étaient utilisés comme décharge.

## **E5.2 Ourlets forestiers thermophiles**

Végétations des lisières forestières (ourlets) des zones némorale, boréonémorale et subméditerranéenne, composées d'herbacées et d'arbustes pérennes thermophiles, résistant à la sécheresse, constituant une ceinture entre les pelouses sèches ou mésophiles et le manteau forestier arbustif, du côté exposé au soleil, où l'apport en nutriments est limité, ou, parfois, représentant le stade pionnier de la colonisation forestière des pelouses.

## **E5.3 Formations à *Pteridium aquilinum***

Communautés atlantiques, subatlantiques, subméditerranéennes et macaronésiennes dominées par la grande fougère *Pteridium aquilinum*, étendues et souvent fermées.

### **E5.31 Formations à *Pteridium aquilinum* subatlantiques**

Communautés de *Pteridium aquilinum* apparaissant comme un stade de recolonisation du Quercion des régions atlantiques et subatlantiques d'Europe continentale, y compris dans les îles Britanniques et dans la péninsule Ibérique.

## **E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères**

Végétation de grandes herbacées et de fougères comprenant les groupements de grandes herbacées. Les grandes herbacées sont souvent dominantes le long des cours d'eau, au niveau des pelouses humides et dans les lisières ombragées des bois.

## **FA Haies**

### **FA.2 Haies d'espèces indigènes fortement gérées**

Haies régulièrement entretenues et composées d'espèces indigènes qui ont été plantées comme une haie.

### **FA.3 Haies d'espèces indigènes riches en espèces**

Haies composées principalement d'espèces locales avec en moyenne au moins cinq espèces ligneuses indigènes sur 25 m de long. Les arbrisseaux comme *Rubus fruticosus* ou les espèces grimpantes comme *Clematis vitalba* ou *Hedera helix* n'entrent pas dans la composition de ces haies. En Europe occidentale, beaucoup de ces haies sont probablement d'origine médiévale.

### **FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces**

Haies composées essentiellement d'espèces indigènes, non entretenues de manière soutenue ou non plantées comme une haie de façon évidente. Elles sont composées en moyenne de moins de cinq espèces ligneuses sur 25 m de long, sans compter les arbrisseaux comme *Rubus fruticosus* ou les espèces grimpantes comme *Clematis vitalba* ou *Hedera helix*.

### **F3.1 Fourrés tempérés**

Fourrés de succession et plagioclimaciques, principalement caducifoliés, d'affinités atlantiques, subatlantiques ou subcontinentales, caractéristiques de la zone némorale, mais colonisant aussi des stations fraîches, humides ou perturbées de la zone des forêts semper-

virentes méditerranéennes. Ils comprennent des fourrés de *Buxus sempervirens*, *Corylus avellana*, *Cytisus scoparius*, *Juniperus communis*, *Prunus spinosa*, *Rubus fruticosus* ou *Ulex europaeus*.

#### **F3.131 Ronciers**

Fourrés caducifoliés atlantiques des sols pauvres d'Europe occidentale ainsi que de l'ouest et du nord de l'Europe centrale. Ils sont dominés par (*Rubus spp.*), et comprennent le sous-bois britannique à *Rubus fruticosus* et *Holcus lanatus*.

### **F4.2 Landes sèches**

Landes sur sols siliceux, podzoliques, rarement ou jamais gorgés d'eau, des plaines et des basses montagnes de l'Europe occidentale et centrale sous climats humides atlantiques ou subatlantiques.

#### **F9.1 Fourrés ripicoles**

Fourrés de saules à larges feuilles, par exemple *Salix aurita*, *Salix cinerea*, *Salix pentandra*, des bords des cours d'eau. Fourrés d'*Alnus spp.* et de Saules à feuilles étroites, par exemple *Salix eleagnos*, quand ils ont moins de 5 m. Fourrés ripicoles d'*Hippophae rhamnoides* et *Myricaria germanica*.

#### **F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à *Salix***

Boisements bas et fourrés colonisant les bas-marais, les plaines inondables marécageuses et les rives des lacs et des étangs, dominées par des Saules buissonnants petits ou moyens, généralement *Salix aurita*, *Salix cinerea*, *Salix atrocinerea*, *Salix pentandra*, seuls ou associés à *Frangula alnus*, *Rhamnus catharticus*, *Alnus glutinosa* ou *Betula pubescens*, l'un d'entre eux pouvant dominer la canopée supérieure. Dans les régions boréales et les plateaux froids sub-boréaux, des arbustes de petite taille sont parfois dominants, par exemple des Saules nains (*Salix spp.*) associés à *Betula humilis* ou *Betula nana*.

#### **G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à *Quercus*, *Fraxinus*, *Carpinus*, *Acer*, *Tilia*, *Ulmus* et boisements associés**

Bois, avec une canopée typiquement mélangée, sur sol riche ou modérément riche. Cette unité comprend les bois dominés par *Acer*, *Carpinus*, *Fraxinus*, *Quercus* (surtout *Quercus petraea* et *Quercus robur*), *Tilia* et *Ulmus*.

##### **G1.A1 Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à *Quercus*, *Fraxinus*, et *Carpinus betulus***

Forêts atlantiques, médio-européennes et est-européennes dominées par *Quercus robur* ou *Quercus petraea*, sur sols eutrophes ou mésotrophes. Elles sont accompagnées de strates herbacées et arbustives généralement bien fournies et riches en espèces. *Carpinus betulus* est habituellement présent. Elles se forment sous des climats trop secs ou sur des sols trop humides ou trop secs pour le Hêtre ou encore à la faveur de régimes forestiers qui favorisent le Chêne.

## **G1.C Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés**

Formations d'arbres caducifoliés plantés pour la production de bois, composées d'espèces exotiques, d'espèces indigènes hors de leur aire de répartition naturelle, ou d'espèces indigènes plantées dans des conditions artificielles évidentes, souvent en monoculture.

### **G1.1 Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix**

Bois riverains des zones boréale, boréonémorale, némorale, subméditerranéenne et steppique. Composés d'une ou quelques espèces dominantes, notamment *Alnus*, *Betula*, *Populus* ou *Salix*. Cette unité comprend les bois dominés par les Saules à petites feuilles *Salix alba*, *Salix elaeagnos*, *Salix purpurea*, *Salix viminalis* dans toutes les zones, même la méditerranéenne.

#### **G1.11 Saulaies riveraines**

Formations arbustives ou arborescentes d'espèces du genre *Salix* bordant les cours d'eau et soumises à des inondations périodiques et constituées sur des substrats alluvionnaires récents. Les fourrés de Saules sont particulièrement caractéristiques des cours d'eau prenant leur source dans de grandes chaînes montagneuses. Les formations arbustives de Saules sont aussi un élément des successions riveraines planitiales et collinéennes dans

tous les grands biomes, constituant souvent la ceinture bordant de plus près le cours d'eau. Les saulaies arborescentes plus hautes représentent souvent la ceinture suivante, plus à l'intérieur des terres, dans les successions riveraines des forêts planitiales des régions némorales occidentale, némorale orientale et chaude à tempérée humide. Elles constituent aussi une partie importante des systèmes riverains moins diversifiés des zones steppique, méditerranéenne et désertique froide. Végétation de l'alliance du *Salicion albae*, espèces *Salix alba*, *Salix fragilis*, *Populus alba*, *Populus nigra*, *Populus canescens*, *Lycopus europaeus*, *Lysimachia vulgaris*, *Phalaroides arundinacea* et *Urtica dioica*. Les espèces exotiques envahissantes *Solidago canadensis*, *Aster novi-belgii*, *Aster novi-anglii*, *Impatiens glandulifera* peuvent leur porter atteinte.

#### **G1.6 Hêtraies**

Forêts dominées par *Fagus sylvatica* en Europe occidentale et centrale, et par *Fagus orientalis* et d'autres espèces du genre *Fagus* en Europe sud-orientale et dans la région pontique. De nombreuses formations montagnardes sont des forêts mixtes de Hêtre et de Sapin ou de Hêtre, de Sapin et d'Épicéa, qui sont répertoriées sous G4.6.

#### **G1.7 Forêts caducifoliées thermophiles**

Forêts et bois de *Quercus pubescens* de la zone supraméditerranéenne française, de l'ouest de l'arc alpin et du nord-est de l'Espagne, avec des irradiations jusqu'au sud de l'Allemagne et la Belgique. Forêts basses médio-européennes de *Quercus petraea* ou de *Quercus robur*, occupant les expositions chaudes au-delà du domaine de *Quercus pubescens* et faisant transition avec le *Quercion pubescenti-petraea* par la présence de *Buxus sempervirens* ou d'autres plantes calcicoles thermophiles, notamment *Limodorum abortivum*, *Melittis melissophyllum*. Dans les Carpates, elles sont représentées par l'alliance du *Genisto germanicae-Quercion* avec les espèces *Avenella flexuosa*, *Calluna vulgaris*, *Festuca ovina*, *Genista spp.*, *Luzula luzuloides*.

### **G1.7D Châtaigneraies à *Castanea sativa***

Forêts supraméditerranéennes et subméditerranéennes dominées par *Castanea sativa* et plantations anciennes avec un sous-étage semi-naturel.

### **G1.8 Boisements acidophiles dominés par *Quercus***

Forêts de *Quercus robur* ou *Quercus petraea* sur sols acides, avec une strate herbacée constituée la plupart du temps des groupes écologiques de *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Pteridium aquilinum*, *Lonicera periclymenum*, *Holcus mollis*, et de *Maianthemum bifolium*, *Convallaria majalis*, *Hieracium sabaudum*, *Hypericum pulchrum*, *Luzula pilosa*, et des mousses *Polytrichum formosum* et *Leucobryum glaucum*.

#### **G1.81 Bois atlantiques de *Quercus robur* et *Betula***

Forêts acidiphiles de la plaine de la mer du Nord et de la mer Baltique, composées de *Quercus robur*, *Betula pendula* et *Betula pubescens*, souvent mélangés avec *Sorbus aucuparia* et *Populus tremula*, sur des sols très oligotrophes, souvent sableux et podzolisés ou hydromorphes. La strate arbustive peu développée comprend *Frangula alnus* et la strate herbacée formée par le groupe de *Deschampsia flexuosa*, comprend toujours *Molinia caerulea*. Cette dernière strate est souvent envahie par des fougères. Les forêts de ce type sont souvent prédominantes dans la plaine européenne nordique, du Jutland aux Flandres. Elles occupent des enclaves édaphiques plus limitées dans les Ardennes et dans les massifs du Rhin moyen et supérieur, dans le nord-ouest de la France, en Normandie, en Bretagne, dans le Bassin Parisien, dans le Morvan et en Grande Bretagne.

#### **G1.822 Chênaies acidophiles armoricaines**

Forêts acidophiles à *Quercus petraea* avec *Fagus sylvatica* des plaines de la mer du Nord et de la Baltique, s'étendant au nord jusqu'au sud de la Scandinavie et à l'est jusqu'en Pologne. Elles apparaissent également en Picardie, en Normandie, dans le Perche, la région parisienne, l'ouest du Morvan, en Argonne et en Moyenne-Belgique.

#### **G1.9 Boisements non riverains à *Betula*, *Populus tremula* ou *Sorbus aucuparia***

Forêts ou bois dominés par *Betula*, *Populus tremula* ou *Sorbus aucuparia*. Les bois marécageux (G1.4) et les bois riverains (G1.1) sont exclus de cette unité.

#### **G4.6 Forêts mixtes à *Abies-Picea-Fagus***

Forêts dans lesquelles *Fagus sylvatica* en Europe occidentale et centrale, ou d'autres espèces du genre *Fagus*, y compris *Fagus orientalis*, en Europe sud-orientale et en Asie pontique, sont associées dans la canopée principale à des espèces du genre *Abies* et/ou *Picea*, parfois avec une présence d'autres conifères, en particulier des espèces du genre *Pinus*. Elles sont caractéristiques de l'étage montagnard des grandes chaînes de montagne européennes au sud de la zone boréale.

#### **G5.1 Alignements d'arbres**

Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes à l'intérieur d'une mosaïque d'habitats herbeux ou de cultures ou le long des routes, généralement utilisés comme abri ou ombrage. Les alignements d'arbres diffèrent des haies (FA) en ce qu'ils sont composés d'espèces pouvant atteindre au moins 5 m de hauteur et qu'ils ne sont pas régulièrement taillés sous cette hauteur.

## **G5.2 Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés**

Plantations et petits bois à exploitation intensive d'arbres feuillus caducifoliés d'une étendue ne dépassant pas 0,5 ha. Si des espèces de feuillus sempervirents sont présentes, leur canopée est plus basse que celle des espèces caducifoliées.

### **H5.61 Sentiers**

Zones piétinées utilisées par les humains pour se déplacer.

### **I1.1 Monocultures intensives**

Céréales et autres cultures occupant de grandes surfaces d'un seul tenant, dans des paysages d'openfields.

### **I1.12 Monocultures intensives de taille moyenne**

Céréales et autres cultures occupant de grandes surfaces d'un seul tenant, dans des paysages d'openfields.

### **I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées**

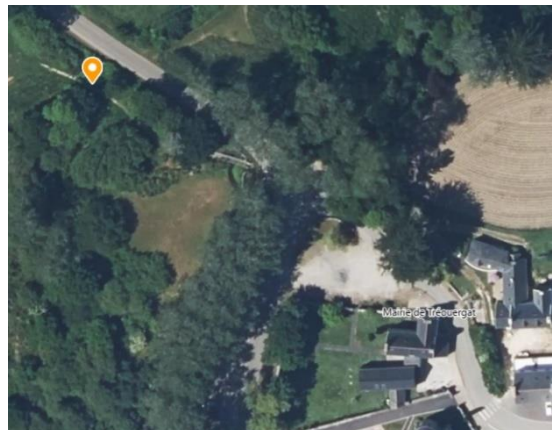
Champs abandonnés ou en jachère et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Jachères ou terres arables abandonnées plantées d'herbacées non graminoides à des fins de protection, de stabilisation, de fertilisation ou de mise en valeur. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières, introduites ou nitrophiles. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux des espaces ouverts.

## **IV. Préconisations de gestion**

La commune de Tréouergat est sensiblement bien préservée écologiquement, et semble relativement peu impactée par le remembrement. Il existe ici peu d'éléments majeurs pouvant éroder la biodiversité. Toutefois, certains points sont à surveiller, tels que la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Le Ragondin, espèce exotique envahissante, a été repéré sur la commune. Connue surtout pour sa destruction des berges, sa présence peut significativement dégrader le bon état écologique des cours d'eau. Ici, aucun dégât n'a encore été signalé. La présence de pièges en est probablement la raison, néanmoins une surveillance accrue est nécessaire.

La Renouée du Japon est une espèce extrêmement envahissante, formant rapidement des peuplements très denses, elle étouffe la biodiversité locale. Sa difficulté d'éradication en fait également une menace importante : elle repousse très vite, même après coupe ou arrachage, un simple fragment de rhizome suffisant à la repousse d'un individu. Un massif a été observé près de la mairie, comme indiqué sur la figure ci-contre. Il est donc fortement recommandé de surveiller son expansion.



*Figure 11 : Localisation de la Renouée du Japon près de la mairie*

Des mesures de gestion sont donc indispensables pour limiter sa propagation. D'abord, il est important de réduire le risque de dispersion par les travaux publics en sensibilisant et formant les responsables et agents des services techniques communaux et les responsables d'entreprises d'aménagements paysagers aux bonnes pratiques de gestion de la renouée du Japon. En cas d'invasion trop importante, une intervention mécanique est conseillée afin d'extraire et d'évacuer le massif avec de grandes précautions.

## V. Conclusion

L'atlas de la biodiversité communale de Tréouergat a permis de réaliser 1 745 observations et d'inventorier 243 espèces d'animaux, de végétaux et de champignons. Les observations concernent les individus vus (vivants ou morts) et entendus mais aussi les épreintes et empreintes laissées par les individus. La très grande majorité des espèces observées sont des espèces végétales et la majeure partie des observations d'animaux sont des oiseaux. De nombreuses espèces et habitats à enjeux ont été inventoriées sur la commune et notamment des espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon *Reynoutria japonica*. Une liste de 13 espèces patrimoniales a été définie accompagnée d'une cartographie de ces espèces patrimoniales.

L'inventaire pourrait être amélioré avec des prospections réalisées sur d'autres périodes puisque la totalité des observations ont été effectuées au printemps or de nombreuses espèces ne sont actives qu'en été ou ne sont présentes qu'en hiver comme certains oiseaux migrateurs. De plus, l'effort de prospection diffère en fonction des taxons étudiés. L'inventaire de la végétation, des oiseaux, des amphibiens et des grands mammifères est assez exhaustif alors que peu d'observations de champignons ou d'arthropodes ont été réalisées (hormis les Lépidoptères et les Odonates). Ce biais est dû à la période de prospection qui n'était pas idéale mais surtout à la difficulté d'observer et d'identifier ces taxons.

La commune de Tréouergat abrite une biodiversité riche et diversifiée qui doit être préservée. Cette richesse biologique s'explique en grande partie par une diversité des habitats et un bocage bien conservé avec un grand réseau de haies, de talus et de prairies. De nombreuses zones humides sont également présentes sur la commune : prairies humides, ruisseaux, fossés et mares. La mosaïque de ces habitats favorise le maintien d'une faune et d'une flore variées et la présence d'espèces patrimoniales témoigne de la qualité écologique de ces milieux.

Enfin, cet ABC a été une très belle opportunité pour les étudiants du master Gestion et Conservation de la Biodiversité de découvrir les espèces locales et de mettre en pratique de nombreuses méthodes d'inventaires. Un grand merci à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise de nous avoir fait confiance pour ce travail et aux habitants de Tréouergat pour leur accueil et leur aide.